

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRETE DU PRESIDENT
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Restriction de la Circulation

LES ROUTES DEPARTEMENTALES D166, D169, D174 et D175

**au territoire des communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, RICHEBOURG et SAILLY-SUR-LA-LYS
TRAVAUX**

Reprofilage de chaussée

Section hors agglomération

du 08 septembre 2025 au 08 octobre 2025

Le Président du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'Instruction Interministérielle du 24 novembre 1967 relative à la Signalisation des routes modifiée par des arrêtés subséquents,

Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, approuvé par arrêté n°A2015-01, en date du 21 septembre 2015 par Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant la demande en date du 28/08/2025, par laquelle Le Conseil départemental du Pas de Calais - MDADT de l'Artois, fait connaître le déroulement des travaux de Reprofilage de chaussée, à compter du 08 septembre 2025,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers du domaine public routier départemental, la réalisation des travaux Reprofilage de chaussée, va nécessiter une restriction de la circulation sur les routes départementales D166 du PR 20+400 au PR 22+900 du PR 26+260 au PR 28+0, D169 du PR 8+315 au PR 9+500 du PR 3+0 au PR 5+980, D174 du PR 2+950 au PR 7+390 et D175 du PR 0+0 au PR 0+630, hors agglomération, le 08 septembre 2025 au 08 octobre 2025, et qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et de prévenir les accidents,

Considérant l'information faite auprès de Mesdames et Messieurs les Maires des communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, RICHEBOURG et SAILLY-SUR-LA-LYS,

Considérant l'information faite auprès de Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LAVENTIE,

■ ■ ■ ■ ■ ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte sur les routes départementales D166 du PR 20+400 au PR 22+900 du PR 26+260 au PR 28+0, D169 du PR 8+315 au PR 9+500 du PR 3+0 au PR 5+980, D174 du PR 2+950 au PR

7+390 et D175 du PR 0+0 au PR 0+630, hors agglomération, sur le territoire des communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, RICHEBOURG et SAILLY-SUR-LA-LYS, du 08 septembre 2025 au 08 octobre 2025, pour permettre l'exécution des travaux susvisés.

ARTICLE 2 : Ces restrictions consisteront en :

- limitation de la vitesse à 50 km/h,
- limitation de la vitesse à 70 km/h, puis à 50 km/h,
- alternat de circulation réglé par feux tricolores ou manuellement,
- interdiction de stationner au droit des travaux,
- respect des fiches CF23 et CF24 en annexe,

ARTICLE 3 : Les panneaux de signalisation réglementaire seront posés par les soins et aux frais de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux, aux extrémités des sections restreintes, conformément aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (arrêté du 24 novembre 1967 modifié) explicitées par la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de l'Artois,

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

- Madame la Directrice Générale des Services du Département,
- Madame la Directrice de la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de l'Artois,
- Monsieur le Responsable de l'Entreprise chargée des travaux,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs du Département et affiché au siège du Département du Pas-de-Calais.

Pour le Président du Conseil départemental,

Le 1 septembre 2025



Signé électroniquement par
Cecile RUSCH
Directrice de la maison du Département
aménagement et développement territorial
de l'Artois



David

Rue des Tronchon

R0175 Fleurbais.

Rue David

D176

PAS-DE-CALAIS
NORD

DE-CALAIS

Rue Jean Baptiste

Rue Bas ch
ennerie

R0174 Fleurbaix

166

Rue du Moulin

Rue Bataille

Rue Blache

N169

Rue du Quesne

Rue des Lauwets

Rue Blache

Rue du Quesne

Rue Blache

RUE DU BOIS

D171

Rue des Bassières

Rue du Quesne

Fleurbaix

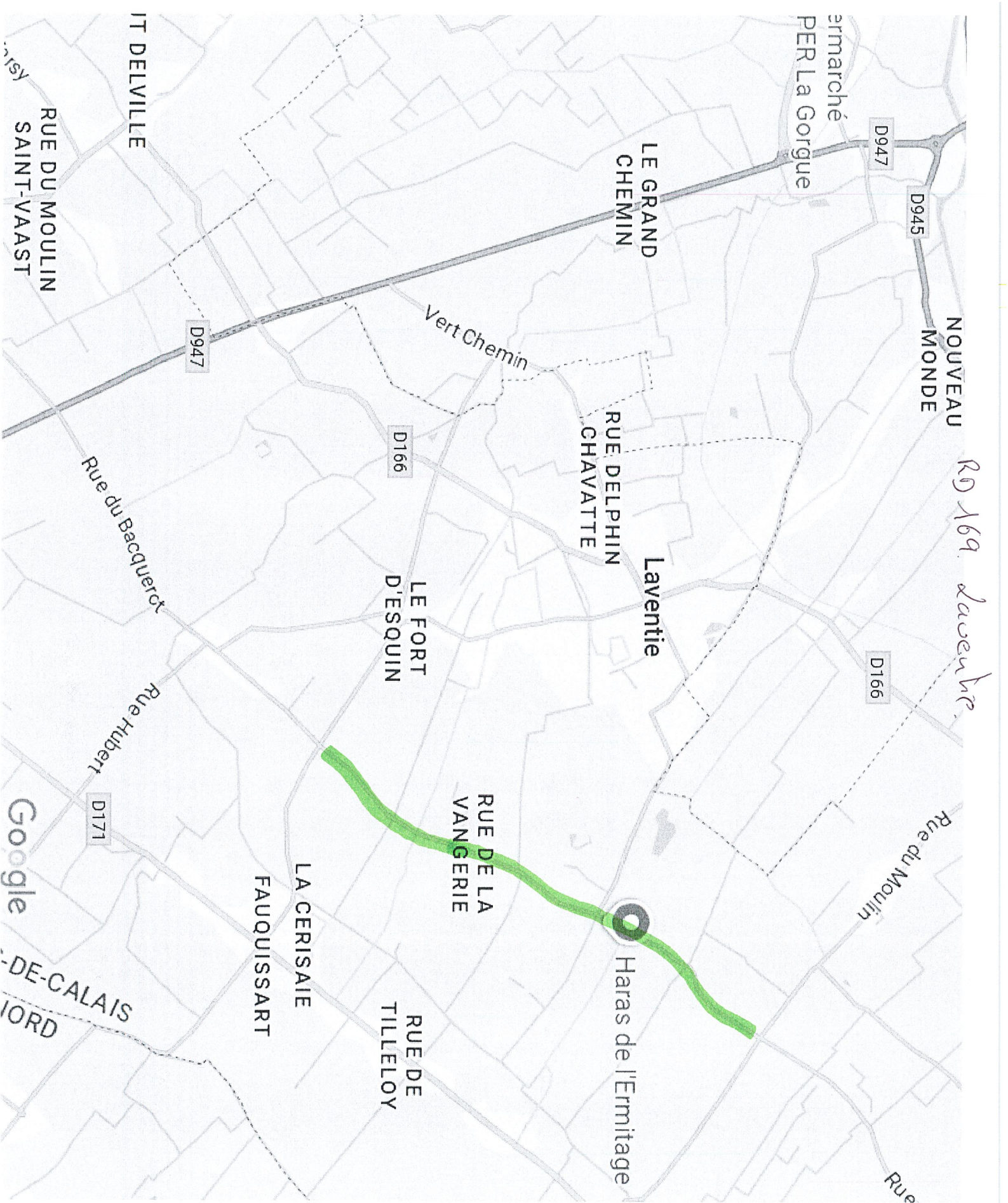
Rue Delpierre

Rue du Bois Fieretz

D22B

Gr Grand Rue

LA CR
MARÉC



RD 169. Laveentie

NOUVEAU MONDE

D947

D945

armarché
PER La Gorgue

LE GRAND
CHEMIN

Vert Chemin

D166

RUE DELPHIN
CHAVATTE

Laveentie

D166

LE FORT
D'ESQUIN

Rue du Bacqueret

Rue Hubert

D171

RUE DE LA
VANGERIE

LA CERISAIE
FAUQUISSART

RUE DE
TILLELOY

Haras de l'Ermitage

Rue du Moulin

Rue

IT DELVILLE

RUE DU MOULIN
SAINT-VAAST

Google

-DE-CALAIS
IORD

Richembourg
RD 169, RD-169.

CALAIS

BOUT DELVILLE

Rue Marsy

Rue Marsy

D166

RUE DU MOULIN
SAINT-VAAST

LA CROIX

BA Google

Plaisirs d'Antan

D947

D166

Rue du Puits

LE GRAND
CHEMIN



Rue du Bacquerot

RD166 Laventie -> Seely ^{sur la R.}



Rue des Sures

Rue Bethleem

Courant du Ponche

Courant des Bannois

Rue des Monts

PAS-DE-CALAIS NORD

D18

D166

D166

PAS-DE-CALAIS NORD

Laventie Military Cemetery

Rue des Caudr

Google

PAS-DE-CALAIS NORD

Rue du Moulin

ADRIEN CAR ARCHITTE

La Ferme d'O

D174